



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Foncier et Patrimoine  
Tél. 04 94 36 36 74

**DECISION MUNICIPALE N° 2024/133/A.J.**

Affaire suivie par **Christophe LOGEAIS**,  
Directeur des Affaires Juridiques

## DECISION

Publié Le 10 SEP. 2024

Le **Maire de TOULON** soussigné, Madame Josée MASSI,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du 3 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/151/S, ayant notamment délégué au Maire en exercice le pouvoir de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

**Vu** l'arrêté n° 23/AR/51 du 03 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY,

**Vu** l'arrêté n° 23/AR/55 du 3 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY quant aux décisions,

**Considérant** que la Ville est de la parcelle cadastrée section CI n° 249 d'une superficie de 4.740 m<sup>2</sup>,

**Considérant** que la Société Hôpital Privé Toulon Hyères-Saint Jean, propriétaire d'un tènement foncier qui accueille un hôpital privé, souhaite procéder à une extension de ses activités hospitalières et a sollicité la Ville de Toulon afin d'acquérir la propriété communale CI n° 249,

**Considérant** que la Ville de Toulon est favorable par principe à la réalisation de ce projet et a engagé le processus de cession,

**Considérant** que dans l'attente de la réalisation des formalités de cession, la Société Hôpital Privé Toulon Hyères - Saint Jean a fait part à la Ville de son souhait de prendre possession par anticipation d'une partie de la partie qui est destinée à lui être vendue,

## DECIDE

**DE CONCLURE** avec la Société Hôpital Privé Toulon Hyères – Saint Jean dont le siège social est sis 1, avenue Georges Bizet, 83000 TOULON représentée par Monsieur THIRE Bruno en sa qualité de Directeur Général, une convention portant mise à disposition d'un terrain communal de 1.150 m<sup>2</sup>, sis à TOULON, quartier de Saint Jean du Var relevant de la propriété communale cadastrée section CI n° 249, tel que figuré au plan ci-joint sous teinte rouge, pour un usage exclusif d'activités hospitalières,

La présente mise à disposition est consentie par anticipation à la cession à intervenir entre la Ville de Toulon et la Société Hôpital Privé Toulon Hyères-Saint Jean.

Elle prend effet à compter de sa signature.

Elle sera résiliée de plein droit à la date de signature de l'acte de cession à intervenir entre les parties.

En l'absence d'accord entre les parties sur les conditions de la cession à intervenir et de signature de l'acte authentique dans un délai de 48 mois à compter de sa signature, la présente convention sera résiliée de plein droit

La valorisation financière de la présente mise à disposition sera intégrée au prix de cession qui sera convenu entre les parties.

La Société Hôpital Privé Toulon Hyères-Saint Jean prendra à sa charge les taxes, impôts ou autres contributions dont la Ville pourrait être rendue redevable en sa qualité de propriétaire du terrain, ainsi que la totalité des taxes, impôts et autres contributions se rapportant à son activité ou à l'utilisation du terrain mis à sa disposition.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 09 SEP. 2024

Transmis au contrôle de Légalité le : 10 SEP. 2024

Publié le : 10 SEP. 2024



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DECISION MUNICIPALE N. 2024/133/AJ - Conclusion avec la Société Hôpital Privé Toulon Hyères - Saint Jean dont le siège social est sis 1, avenue Georges Bizet, 83000 TOULON représentée par Monsieur THIRE Bruno en sa qualité de Directeur Général, d'une convention portant mise à disposition d'un terrain communal de 1.150 m<sup>2</sup>, sis à TOULON, quartier de Saint Jean du Var relevant de la propriété communale cadastrée section CI n. 249

---

**Date de transmission de l'acte :** 10/09/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 10/09/2024

---

**Numéro de l'acte :** DECI2024133AJ ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20240909-DECI2024133AJ-AR

---

**Date de décision :** 09/09/2024

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.3. Locations